



Analyser la charge de travail

pour une amélioration de la qualité de vie au travail dans le secteur culturel

7H / 1 JOUR

Par **Audrey Boistel** Titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail, elle a été, de 2019 à 2023, co-directrice adjointe du Ballet du Nord - Centre Chorégraphique National – à Roubaix.

Le secteur culturel, bien que confronté à une perte d'attractivité accentuée depuis la crise du covid, offre des opportunités d'emploi intéressantes. Seulement voilà, la dimension vocationnelle de ces métiers ne suffit plus à justifier les mauvaises conditions d'exercice (surcharge de travail, salaire plus bas que dans d'autres secteurs, personnel peu formé au management...). La charge de travail est un concept complexe influencé par de nombreuses variables (facteurs personnels, facteurs organisationnels...). Négligée, elle peut avoir un impact négatif sur la santé des salarié·es et sur l'organisation du travail. Analysée, évaluée et régulée, elle constitue un atout de réussite pour pérenniser une équipe et développer les projets artistiques et culturels de sa structure.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- Définir la charge de travail
- Analyser et évaluer leur charge de travail et celles de leurs collaborateur·ices
- Identifier le rôle de la ou du manager dans la répartition de la charge et les leviers d'amélioration

Publics concernés

Toute personne souhaitant développer ou ayant des responsabilités d'encadrement ou de coordination d'équipe ou de santé au travail : direction, direction artistique, responsable de service (administration RH, relations avec les publics, action culturelle, communication, technique), etc dans des structures artistiques et culturelles (équipes artistiques, équipements, collectivités territoriales).

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable autre que d'être en situation de direction, d'encadrement d'équipe ou de coordination du travail de ses collègues dans le secteur culturel ou souhaitant accéder à ses responsabilités.

Contenu de la formation

Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

Introduction : spécificités du secteur artistique et culturel et disparités des cadres de travail entre petites compagnies et structures labellisées.

- Définition de la charge de travail
- Analyse de la charge de travail
- Évaluation de la charge de travail
- Rôle du manager dans la répartition de la charge
- Identification des leviers de régulation de la charge de travail

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne exposé théorique (apports théoriques, pédagogie interrogative) et exercice pratique (pédagogie active interrogative). La pédagogie active est priorisée, par des auto-diagnostic, partage d'expériences, mise en situation et cas pratiques selon les formations. Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chaque stagiaire pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque participant-e est invitée à compléter un questionnaire d'entrée en formation permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation via un questionnaire.

Le contrôle des acquis de formation est réalisé via une auto-évaluation du stagiaire.

Cette évaluation est analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes.

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée.

La formation se déroulera **en Présentiel** dans les locaux d'une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer en fonction du nombre et de la composition des stagiaires). Les salles de formation sont toutes équipées de tableaux, moyens de projection, et disposent d'un accès au Wifi dans la majorité des cas.

Nos formations sont **accessibles** aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : 300€ HT + 60€ (TVA 20%) = **360€ TTC**

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [France Travail](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie Mellin, responsable pédagogique et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

TOUS NOS PROGRAMMES DE FORMATION SUR WWW.FILAGE.FR